

du T. S. Sacrement, sentit passer sur son esprit et dans son cœur le désir de mieux honorer Marie par la récitation de son *Rosaire*. C'était en l'année même de l'apparition de N.-D. de Lourdes, au bras de laquelle pendait un chapelet de toute beauté. Se rappelant une antique organisation du Rosaire perpétuel avec son Heure de garde *annuelle* le R. Père, sous l'inspiration céleste qui de l'ostensoir passait en son âme, le R. Père eut l'idée de changer cette Heure de garde *annuelle* en une Heure de garde *mensuelle*.



Voici en effet comment un Bref du Pape Pie IX, autorisait et expliquait, en 1867, la pieuse association du Rosaire Perpétuel :

“ Dans les lieux où elle est légitimement établie, cette association est soumise à un directeur de l'Ordre des Frères Prêcheurs et reçoit dans son sein les fidèles des deux sexes. Les associés sont répartis en section de jours et en division de mois ; à chacune de ces deux catégories correspond un chef qui lui emprunte son nom. Ce *chef de division* choisit trente et un associés, en rapport avec les trente et un jours du mois, et assigne à chacun son jour. Chacun de ces trente et un membres s'appelle *chef de section* et c'est à lui de trouver vingt quatre associés et de donner à chacun d'eux une heure déterminée de jour ou de nuit. Grâce à cette louable distribution des jours, des mois et des personnes, le Rosaire se récite à toutes les heures du jour et de la nuit par les fidèles des deux sexes inscrits dans cette association, et un culte sans interruption est rendu à la divine Mère. ”

Telle est cette pieuse association du *Rosaire Perpétuel* dont nous fêtons le *cinquantenaire* en ce commencement de juillet. L'esprit se reporte aussitôt à considérer les effets admirables de cette union de *Rosaires*.

Dans le *passé*, pendant 50 ans, il y a toujours eu, à chaque heure des journées données par Dieu au monde, il y a toujours eu *une* ou *plusieurs* personnes récitant le *rosaire*. Ces heures étaient tantôt des heures de joie, tantôt des heures d'indicible souffrance, tantôt des heures aux minutes amères mais, à cha-